

AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE

LAAN VAN MEERDERVOORT 16

2517 AK LA HAYE

ROYAUME DES PAYS-BAS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DECLARATION

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
HAMZA SALLAH, AMBASSADEUR
DE CÔTE D'IVOIRE, REPRESENTANT
PERMAMENT AUPRES DE L'OIAC
A L'OCCASION DE LA 22^{EME} SESSION
DE LA CONFERENCE DES ETATS
PARTIES.**

LA HAYE DU 27 NOVEMBRE AU 1^{ER} DECEMBRE 2017.



- Monsieur le Président
- Honorables Délégués,

A l'entame de mon propos, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser, au nom de la délégation ivoirienne, nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 22^{ème} session de la Conférence des Etats Parties. Je suis convaincu que grâce à votre expérience et votre compétence, les travaux de cette session seront couronnés de succès. Dans cette optique, je voudrais vous assurer du soutien et de la disponibilité de la délégation ivoirienne.

Je saisis cette occasion pour féliciter également votre prédécesseur, l'Ambassadeur Christoph Israng de la République Fédérale d'Allemagne, pour les efforts qu'il a déployés durant son mandat.

Je remercie aussi le Directeur Général, ainsi que le personnel de l'OIAC, pour le travail qu'ils accomplissent dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur les Armes Chimiques.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur Bruce KOLOANE, d'Afrique du sud, au nom du groupe Africain.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,



Cette session de la Conférence des Etats Parties se tient dans un contexte particulier pour l'OIAC car elle a lieu dans l'année de la célébration des vingt ans de l'Organisation. Cet anniversaire est donc l'occasion de procéder à un bilan des activités de l'OIAC mais aussi de renouveler notre engagement pour un monde débarrassé des armes chimiques et de la menace de leur résurgence.

C'est fort de cette conviction que la Côte d'Ivoire se réjouit de l'élimination, à ce jour, de près de 96% des stocks d'armes chimiques déclarés dans le monde.

A cet égard, je salue l'opération de destruction des armes chimiques libyennes et je félicite la Fédération de Russie pour l'achèvement de son programme de destruction de son arsenal d'armes chimiques.

Je saisis cette occasion pour appeler à la destruction totale des stocks d'armes chimiques existant encore dans le monde.

Je demeure convaincu que pour parvenir aux nobles objectifs d'un monde sans armes chimiques, considérées comme des armes de destruction massives, la Convention sur les armes chimiques doit revêtir un caractère universel. C'est pourquoi j'invite tous les pays qui ne sont pas encore membres de la Convention, à y adhérer le plus tôt possible. Dans cette même veine, il me plaît de réaffirmer, sans équivoque, que l'usage d'armes chimiques ne peut se justifier, quelles que soient les circonstances. De telles atrocités sont inacceptables et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes.

Monsieur le Président,

Cette vision que nous avons d'un monde débarrassé d'armes chimiques doit aller de pair avec la promotion de la coopération internationale au profit des Etats Parties, notamment par le biais d'un mécanisme efficace de transfert de technologies pour une utilisation de la chimie à des fins pacifiques. C'est pourquoi je salue la reconduction

du Programme de renforcement de la coopération avec l'Afrique qui en est maintenant à sa quatrième phase.

A cet égard, Je voudrais indiquer que mon pays la Côte d'Ivoire, depuis son adhésion à la Convention, travaille sans relâche à la mise en œuvre de ce traité. L'Autorité Nationale a élaboré les outils juridiques, mis au point des procédures et mécanismes de contrôle interne, exécuté un programme de sensibilisation aux armes chimiques et elle anime depuis peu des plateformes avec les Autorités Douanières et les acteurs du secteur de la chimie.

Forte de ces acquis, elle s'est vue confier, par le Gouvernement ivoirien, les Conventions connexes, notamment celles des armes biologiques, nucléaires ainsi que des explosifs.

Cet engagement n'est pas seulement national car au niveau régional la Côte d'Ivoire travaille au rayonnement de l'OIAC notamment en aidant et en accompagnant les pays voisins qui demandent son expertise.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a abrité en 2015 la réunion des Autorités nationales des pays de la CEDEAO pour la mutualisation des moyens en vue de la riposte contre toute attaque ou accident chimique en réponse à la menace terroriste en Afrique, de plus en plus présente. En 2016, mon pays a organisé le cours régional des douanes, et il est toujours disposé à accueillir des rencontres de l'OIAC.

Toutes ces actions et avancées substantielles ont été possibles grâce à l'appui technique de l'OIAC et financier des pays donateurs que je tiens, au nom du gouvernement ivoirien, à remercier.

Je souhaite que le Programme de renforcement des capacités pour l'Afrique soit poursuivi de manière plus efficace, en coopération avec les pays concernés, l'Union Africaine et ses communautés économiques régionales. Tout en remerciant les pays qui font des contributions

volontaires à ce Programme, il serait également souhaitable que celui-ci soit financé par un chapitre du budget ordinaire de l'Organisation.

Je voudrais adresser les félicitations de ma délégation à l'Ambassadeur Momar DIOP du Sénégal, Président du Groupe de travail sur le terrorisme et à l'Ambassadeur Maria Teresa Infante du Chili, Présidente du Groupe de travail sur les acteurs non étatiques, pour l'excellent travail qu'ils accomplissent et recommander qu'ils le poursuivent.

Il en est de même pour les Ambassadeurs Bruce Koloane, d'Afrique du Sud et Sabine Nölke du Canada, Co-présidents du Groupe de travail sur les priorités futures de l'OIAC que nous félicitons également et encourageons à continuer leur travail.

Monsieur le Président,

Le Conseil Exécutif, à sa 86^{ème} session, a recommandé, par consensus, à la Conférence des Etats Parties, la nomination de l'Ambassadeur Fernando Arias d'Espagne au poste de Directeur Général de l'OIAC pour compter du 25 juillet 2018.

Je voudrais, au nom de la délégation ivoirienne, adresser nos chaleureuses félicitations à l'Ambassadeur Arias ainsi que nos vœux de succès dans sa nouvelle mission.

Je souhaite, pour terminer, que nos travaux soient couronnés de succès et que cette Déclaration soit considérée comme un document officiel de la Conférence.

Je vous remercie